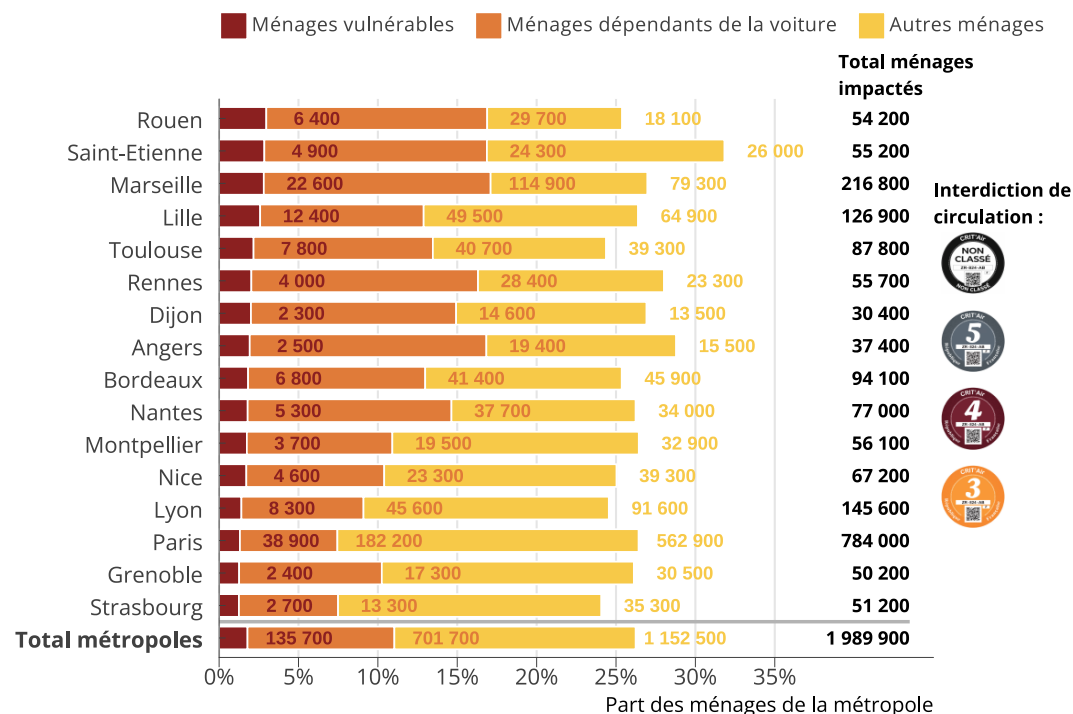


Le passage au Crit'Air 3 dans les ZFE-m : les ménages précaires dépendants de leur voiture en première ligne

Valentin Laprie, OFCE, Sciences Po Paris

Publié le 9 mars 2026



Si les ZFE se maintiennent dans les principales métropoles, 2 millions de ménages seraient impactés après le passage au Crit'Air 3. Parmi eux, 840 000 ne disposent pas d'alternative crédible en transports en commun, et 136 000 cumulent cette dépendance à la voiture avec une situation de précarité.

Lien vers le billet sur le site de l'OFCE : https://www.ofce.sciences-po.fr/blog2024/fr/2026/20260309_VL_gow

Note : Un ménage est considéré comme impacté par une ZFE-m s'il possède un véhicule interdit à la circulation. Un ménage est dit dépendant de la voiture lorsqu'il réside à plus de 500 m d'un arrêt de métro ou de tramway et à plus de 1 km d'une gare. Un ménage est considéré comme vulnérable s'il est à la fois impacté par la ZFE-m, dépendant de la voiture et situé sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu disponible médian national). Les estimations reposent sur une hypothèse d'indépendance statistique entre ces différentes caractéristiques. Actuellement les restrictions de circulation ne s'appliquent pas aux mêmes vignettes Crit'Air selon les métropoles : certaines interdisent uniquement les « non classés » (Rennes, Nantes, Bordeaux, Lille, Angers, Saint-Étienne), d'autres jusqu'au Crit'Air 4 (Rouen, Toulouse, Marseille, Nice, Strasbourg) et d'autres jusqu'au Crit'Air 3 (Montpellier, Lyon, Grenoble, Paris). Dijon est actuellement une zone de vigilance.
Sources : GTFS, Filosofi 2021 (carreaux 200m), Parc véhicules SDES.